

# OFFRE D'ACHAT

Je soussigné(e).....

Demeurant.....

.....

N° téléphone \* : .....

Adresse mail \* : .....

Locataire dans le parc social de la Dordogne (nom du bailleur)\* : .....

Locataire dans le parc privé \*

Autre situation : .....

Revenu fiscal de référence sur N-2 \* : .....

Souhaite me porter acquéreur du logement sis .....

.....

avec une offre à.....€, soit en toutes lettres.....

.....

Cette offre d'achat est valable jusqu'au 15ème jours après la date de fin de publicité. Passé ce délai, elle sera considérée comme caduque.

j'ai visité ce bien       Je n'ai pas visité ce bien

Fait le ..... A .....

Signature

Cette offre doit nous parvenir par mail à [vente@perigordhabitat.fr](mailto:vente@perigordhabitat.fr) ou courrier postal à Périgord Habitat, Créavallée Nord – 212 Bd des Saveurs 24660 COULOUNIEIX CHAMBIERS avant la date de fin de publicité.

-----

La procédure de cession répond aux conditions légales de l'article L443-11 du Code de la construction et l'habitation. Un logement pourra être vendu :

➤ **Pour les logements occupés :**

→ Le locataire en place depuis au - 2 ans

→ A la demande de ce même locataire :

▶ Son conjoint

▶ Ses ascendants ou ses descendants (*sous plafonds de ressources*)

(Éventuellement de manière conjointe le locataire avec leur conjoint/ partenaire de pacs/ concubin)

➤ **Pour les logements vacants (Ordre de Priorité) :**

→ Sous conditions de ressource : plafonds PLI + 11%

▶ Locataires de bailleurs sociaux dans le Département

▶ Gardiens de ces bailleurs sociaux

▶ Personnes physiques

A défaut :

→ Collectivité Territoriale / Groupement de collectivités territoriales

Sous condition de respect de l'ordre de priorité établi ci-dessus, le premier à déposer une offre au prix demandé ou supérieur se verra attribuer la vente. Dans le cas où les offres de prix seraient inférieures, la vente sera attribuée à l'acheteur qui a formulé une offre la plus proche du prix demandé.